



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 05 JUILLET 2019**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 27-20190705

**SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS - AVENANT AU
PROGRAMME D' ACTIONS 2017/2018**

L'an deux mille dix-neuf, le cinq du mois de juillet à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 28 juin 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA :

*Nombre de conseillers
en exercice : 48*

*Présents : 31
Absents représentés : 10
Absents : 07*

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Anissa LOCATE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSEY, Marcelin THELIS.

Colette FONTAINE.

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Raymonde VIENNE.

- Commune de l'Entre-Deux -

André DUPREY, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Denise BOUTET TSANG CHUN SZE*), Jessica SELLIER (*représentée par Mimose DIJOUX RIVIERE*), Catherine TURPIN (*représentée par Albert GASTRIN*).

- Commune de Saint-Joseph -

Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Axel VIENNE*), Gilberte GERARD (*représentée par Jean Daniel LEBON*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Henri-Claude HUET*), Rose Andrée MUSSARD (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Inelda BAUSSILLON*).

- Commune de l'Entre-Deux -

Isabelle PARIS GROSSET (*représentée par Bachil VALY*).

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE (*représenté par Clarita TURPIN*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Monique BENARD-DESLAIS.

Jean-Jacques VLODY.

- Commune de Saint-Joseph -

Marie-Jo LEBON.

Alin GUEZELLO, Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 27-20190705**SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS - AVENANT AU PROGRAMME D' ACTIONS
2017/2018**

Le Président rappelle que le Syndicat Mixte de Pierrefonds (SMP) a validé en date du 31 janvier 2017, le plan de financement du programme pluriannuel d'investissement relatif aux infrastructures aéroportuaires.

La CASUD a voté une subvention d'investissement d'un montant de 487 410 euros pour le programme d'action de 2017 (affaire n° 16-20170324 du conseil communautaire en date du 24 mars 2017).

Ce programme d'investissement visait la création des aires de sécurité RESA et au surfaçage du parking « Charlie ».

Par courrier en date du 21 mai 2019, le Syndicat Mixte de Pierrefonds (SMP) informe qu'après la réalisation des travaux, il en résulte un solde global de subvention non consommé, d'un montant de 381 358,04 euros.

Au regard de la participation de la CASUD en pourcentage sur ces investissements soit, 23,21 %, le résiduel de subvention non consommé s'élève à 88 513,20 euros.

Dans sa stratégie de développement, le SMP a négocié l'arrivée d'un Airbus A 330-900 néo, à compter du 07 septembre 2019.

Des investissements supplémentaires seront nécessaires pour l'accueil.

Il s'agit :

- . du renouvellement des 200 sièges pour la salle d'embarquement, soit 80 000,00 euros,
- . de l'acquisition de 50 chariots à bagages supplémentaires, soit 40 000,00 euros,
- . de l'acquisition d'un groupe de démarrage, soit 50 000,00 euros,
- . de l'extension de la salle arrivée en amont des aubettes de la PAF (100 m² supplémentaires), soit 140 000,00 euros.

Le montant total de ces nouveaux investissements est de 381 358,04 euros, financé comme suit :

CIVIS	40,00 %	152 543,22 €
CASUD	23,21 %	88 513,20 €
REGION	21,79 %	83 097,91 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	15,00 %	57 203,71 €

Le SMP demande à la CASUD de flécher le reliquat de la subvention d'un montant de 88 513,20 euros sur ce programme complémentaire d'investissement, tel que détaillé dans l'avenant annexé.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver l'affectation de ce solde de subvention de 88 513,02 euros à ce complément de programme d'investissement,
- d'approuver l'avenant en pièce jointe,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve l'affectation de ce solde de subvention de 88 513,02 euros à ce complément de programme d'investissement,**
- **approuve l'avenant en pièce jointe,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 41

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président de la CASUD,**



André THIEN AH KOON

